



© Fleuves & Canaux

**4  
Déc**  
n°31

newsletter

*La lettre d'information  
bi-mensuelle de la  
CNBA.*

## **Cher(e)s batelier(e)s,**

Europe, développement du transport fluvial, CO2... Vous trouverez ci-dessous l'essentiel des actions que nous avons menées ces dernières semaines à la CNBA, les prochaines échéances, les réponses à vos questions...

Bonne lecture !

Cordialement,  
Michel Dourlent

## LES RENDEZ-VOUS A VENIR



**Mardi 11 décembre, 9h30 :**  
Commission formation de la CNBA.



**Mercredi et jeudi 12 et 13 décembre :**  
Salon Riverdating à Rotterdam.



**Mercredi 19 décembre, 10h :**  
Réunion de coordination au Ministère des transports.



**Mercredi 19 décembre, 14h30 :**  
Réunion du bureau de la CNBA.



**Jeudi 20 décembre, 14h :**  
Conseil d'administration du GIP Guichet entreprises.



**Mardi 15 janvier :**  
Seconde réunion d'échange sur les contrats types.

## NOUVEAUTES SUR INTERNET

### **Site internet : [www.cnba-transportfluvial.fr](http://www.cnba-transportfluvial.fr)**

-Comptes rendus des dernières commissions de la CNBA (Infrastructures, Formation, Affaires économiques et sociales...).

-Comptes rendus des dernières réunions auxquelles ont participé les administrateurs

- **Pour mémoire, pour accéder à l'espace adhérent vous devez saisir :**  
**Identifiant : nom.prénom (ne pas oublier le point entre nom et prénom)**  
**Mot de passe : votre numéro de carte CNBA (« Numéro d'immatriculation »)**

### **Page facebook de la CNBA : [www.facebook.com/cnba.batellerie](http://www.facebook.com/cnba.batellerie)**

-Des articles, photos, commentaires sur les actualités du transport fluvial et les projets qui contribuent à son développement.

-Vidéo – Grand format – Le métier de batelier à bord du Baraka.



## Bruxelles : Lancement de l'appel à projets RTE-T 2012

Le programme européen « RTE-T » a été créé par la Commission européenne pour favoriser la connexion de l'ensemble des modes de transport et le développement des infrastructures en Europe. Les 28 et 29 novembre dernier s'est tenu un colloque à Bruxelles destiné à formaliser officiellement l'ouverture du dernier appel à projets (études, infrastructures) initié dans le cadre de ce programme. Lors de ses deux journées, la DG MOVE, représentée par son commissaire européen, Sim Kallas, a présenté le développement futur du RTE-T avec une attention particulière donnée à l'innovation et aux projets qui offrent la plus haute valeur ajoutée en permettant d'éliminer les goulets d'étranglement, de combler les chaînons manquants et d'augmenter l'interopérabilité des réseaux. Les deux journées ont également permis à l'agence qui pilote les appels à projets de présenter des informations pratiques sur ceux-ci. Parmi les projets couverts par le programme pluriannuel de l'année 2012, se trouvent les 30 projets prioritaires du RTE-T, dont le la liaison Seine-Escaut (canal Seine-Nord) et l'amélioration de l'axe fluvial Rhin-Meuse-Main Danube (agrandissement du canal Albert).



## Vignettes 2013 : la CNBA vous sollicite comme chaque année

La CNBA vous adresse chaque fin d'année un courrier pour vous demander de vérifier que les données contenues dans le registre CNBA sur chacune de vos entreprises sont correctes. Cette vérification nous permet de disposer d'un registre fiable et ainsi d'assurer au mieux l'une des missions de la CNBA, la tenue du registre des entreprises. Ce n'est que sur le fondement des informations que vous nous communiquez suite à cette sollicitation que nous pouvons vous adresser une « vignette » de l'année en cours. Celle-ci est nécessaire pour que vous puissiez présenter de manière valide votre carte professionnelle, par exemple pour faire rembourser la TICPE. Nous vous avons adressé ce courrier fin novembre et vous remercions de bien vouloir nous retourner rapidement votre/vos fiches (sans modification si toutes les informations sont correctes, avec modifications si certaines informations doivent être corrigées), afin que nous puissions vous envoyer vos vignettes 2013.



## Enquête sur les leviers de développement du transport fluvial

La CNBA lancera début 2013 une nouvelle enquête auprès de l'ensemble des entreprises artisanales de transport fluvial. L'enquête sur les relations commerciales menée en 2012, dont vous trouverez une première restitution dans le bulletin d'informations du mois de décembre, a été un franc succès : de nombreux bateliers ayant répondu à l'appel, les résultats et l'analyse qui en est faite ne sont que plus intéressants. La CNBA a donc décidé de reconduire cette expérience concluante. L'objet de cette deuxième enquête, qui devrait vous être adressée au cours du 1er semestre 2013, est de recueillir votre avis et vos idées sur les leviers de développement du transport fluvial. L'objectif ultime de cette démarche est de mettre en valeur la réponse des professionnels à la question : quelles mesures pour développer le transport fluvial ?, afin de les faire connaître aux responsables économiques et politiques. Une première version du questionnaire a été élaborée et sera présentée à la première commission des affaires économiques et sociales de la CNBA de l'année 2013.

## VOS QUESTIONS / NOS REPONSES

### Prévoyez-vous de nous adresser des informations au sujet des obligations relatives à l'information sur les émissions de CO2 qui entreront en vigueur à partir du 1er octobre 2013 ?

¶¶ Oui. Un article d'une page est consacré à ce sujet dans le bulletin d'information au format papier "Bateliers, notre métier", que vous recevrez courant décembre. Nous prévoyons également de vous adresser une fiche plus détaillée ("Vos Questions / Nos Réponses") sur ce thème au cours du premier semestre 2013.

### Vous nous avez envoyé une fiche relative à l'Annuaire des transporteurs 2013. Pouvons-nous encore vous la renvoyer ?

¶¶ Oui. La fiche que nous vous avons adressée nous permet de prendre en compte d'éventuels changements dans votre situation (nouveau bateau...) et de savoir si vous souhaitez figurer dans cet annuaire professionnel. Même si une réponse rapide de votre part est souhaitable, il vous est possible de nous retourner votre courrier jusqu'au 31 décembre 2012.

### Avez-vous des informations sur le nouveau plan d'aide à la modernisation 2013-2017 ?

¶¶ Oui. La CNBA a été associée très en amont à son élaboration. Actuellement, le nouveau plan d'aide, qui se substituera à l'actuel plan qui se termine fin décembre 2012, est en cours d'examen à la Commission européenne. Celle-ci a adressé jusqu'à présent deux séries de questions à Voies navigables de France, qui pilote le plan. L'accord de la Commission européenne est attendu pour le mois d'avril 2013. Plus d'informations dans le prochain bulletin d'information "Bateliers, notre métier" de décembre.

## Les documents à avoir à bord

Il n'existe aujourd'hui aucun texte réglementaire précisant la liste des documents obligatoires à bord. La CNBA a néanmoins mis au point une liste indicative des pièces qu'il vous faut veiller à avoir à bord pour vous aider à y voir plus clair à ce sujet :

### Pour le bateau :

- Le certificat communautaire
- Les documents permettant d'identifier le bâtiment : le certificat d'immatriculation, l'extrait d'inscription des droits réels ou le livret d'hypothèques, le carnet de jaugeage
- Les règlements de police à jour (un exemplaire du Règlement général de police, un exemplaire du règlement particulier de police de la voie empruntée)
- La pancarte de secours au noyé
- La licence d'exploitation de radio-téléphonie
- Les documents relatifs aux chaudières et autres réservoirs sous pression
- Les documents relatifs aux installations électriques (220/380)
- Les attestations de contrôle des grues (poids maximum autorisé)
- Le registre de contrôle des extincteurs
- Les attestations pour installation à gaz liquéfié
- Le carnet des huiles usées attestant que les déchets pétroliers ont été déposés dans des installations agréées
- En cas de navigation sur le Rhin : certificat de visite rhénane, règlement de police de la navigation du Rhin, guide de radiotéléphonie de la navigation rhénane, jauge du Rhin
- Pour un automoteur équipé d'un radar homologué : l'attestation relative au montage et au fonctionnement de l'appareil radar et l'indicateur de giration. Ne pas oublier 2 VHF dont 1 avec ATIS, le radar devant être mentionné sur la licence d'exploitation de radiotéléphonie.

### Pour l'équipage :

- Le certificat de capacité
- L'attestation de capacité professionnelle
- Les attestations spécifiques : attestation radar, certificat restreint de radio-téléphoniste (CRR)
- En cas de navigation sur le Rhin : la patente pour la navigation sur le Rhin
- Livret pour les personnes désirant passer le permis de conduire de navigation fluviale

### Documents de transport :

- Contrat de transport ou convention d'affrètement
- Lettre de voiture ou connaissance original non négociable
- Déclaration de chargement VNF
- Attestation d'assurance RT.

## LA CNBA VOUS REND SERVICE

### Le bulletin d'informations « Bateliers, notre métier »

Depuis de nombreuses années, la CNBA vous adresse un bulletin d'informations dont le nombre de pages a varié mais qui a toujours eu le même objectif : vous tenir informés des principales actualités du secteur et des actions de la CNBA en faveur des entreprises artisanales.

Depuis 2011, date de recrutement d'une chargée de communication à la CNBA, les supports d'information de la CNBA se sont amplement développés. Cette croissance s'est traduite, tout d'abord, par la mise en place d'une lettre électronique (newsletter) adressée tous les 15 jours à l'ensemble des bateliers sur simple indication de leur adresse e-mail. Elle a également permis la création d'un support de quatre pages, au format papier, « Les nouvelles de la CNBA », qui reprend l'essentiel des informations présentes dans les newsletters et qui est adressé chaque mois à l'ensemble des bateliers, de manière à ce que tous, informatisés ou non, disposent du même niveau d'information.

Elle a également donné lieu à la refonte complète du bulletin d'information, qui était auparavant le seul support de communication de la CNBA. Une nouvelle présentation, plus moderne, a été retenue, tandis que le contenu était enrichi : large part à des informations liées à l'actualité du secteur (« parlons fluvial », nombreuses brèves...), structuration en fonction des leviers de développement du transport fluvial (infrastructures et services, bateaux et équipement, charges sociales et fiscales...) et mise en valeur des informations favorisant le développement des entreprises. Etant donné le rythme de parution des autres supports (tous les quinze jours pour les newsletters, tous les mois pour les « Nouvelles de la CNBA »), la parution de ce bulletin d'information, qui s'intitule désormais « Bateliers, notre métier », est semestrielle.

*(Suite page suivante)*

## Le bulletin d'informations « Bateliers, notre métier » (suite)

---

Le prochain numéro de ce bulletin de quarante pages est en cours d'impression ; il vous parviendra courant décembre. Vous y trouverez notamment des articles sur les sujets suivants :

- Plan d'aide à la modernisation 2013-2017 : continuité et nouveautés
- Au second semestre 2013, l'information CO2 sur vos prestations de transport deviendra obligatoire
- Prescriptions techniques européennes : la CNBA réalise un guide pour clarifier toutes vos obligations
- Alimentation animale : des obligations pas toujours connues
- RSI Ile de France Centre : la batellerie à nouveau présente au conseil d'administration
- Améliorez votre future retraite !
- Cotisation foncière des entreprises : le transport fluvial est-il exonéré ?
- Premiers résultats de notre enquête sur les abus en termes de relations commerciales
- Refonte du contrat-type au voyage : le Ministère des transports propose une reprise des négociations
- Dans quels cas le transporteur peut-il engager la responsabilité du gestionnaire ?
- Contentieux : la CNBA peut prendre en charge une partie de vos frais d'avocats ou de procédure
- Formation continue : la CNBA vous soutient financièrement
- Propositions pour le fluvial à l'échelle européenne.
- Le Mondial des Canaux 2013 aura lieu... à Toulouse !
- Vers une représentation commune de l'ensemble du secteur
- Un livre blanc pour le canal du midi
- Le Centre de Formalités (CFE) de la Chambre de la Batellerie
- Débat et idées

---

## NOUS CONTACTER :

---

### **CNBA PARIS**

Tel : 01.43.15.96.96  
Fax : 01.43.15.96.97  
cnba.paris@wanadoo.fr

### **CNBA DOUAI**

Tel : 03.27.87.54.93  
Fax : 03.27.90.80.34  
cnba.douai@orange.fr

### **CNBA LYON**

Tel : 04.78.37.19.46  
Fax : 04.72.40.00.41  
cnba.lyon@orange.fr

Pour vous désinscrire, cliquez [ici](#).

Tous droits réservés CNBA.